

Deux-Sèvres : naturels ou paysagers, des cimetières de plus en plus verts



Le nouveau cimetière d'Aiffres a été aménagé dans un bois. © Photo NR

Par Sébastien KEROUANTON

Publié le 30/10/2024 à 18:32, mis à jour le 30/10/2024 à 19:39

Dix ans après l'inauguration, à Niort, du premier cimetière naturel, le concept séduit d'autres communes des Deux-Sèvres. Dans de nombreux cimetières, le verdissement reste cependant paysager, sans bouleverser les pratiques funéraires.

La Crèche <u>a inauguré, samedi 26 octobre 2024, son cimetière naturel</u>, adoptant ce concept dans lequel Niort avait fait figure de précurseur en France, il y a dix ans.

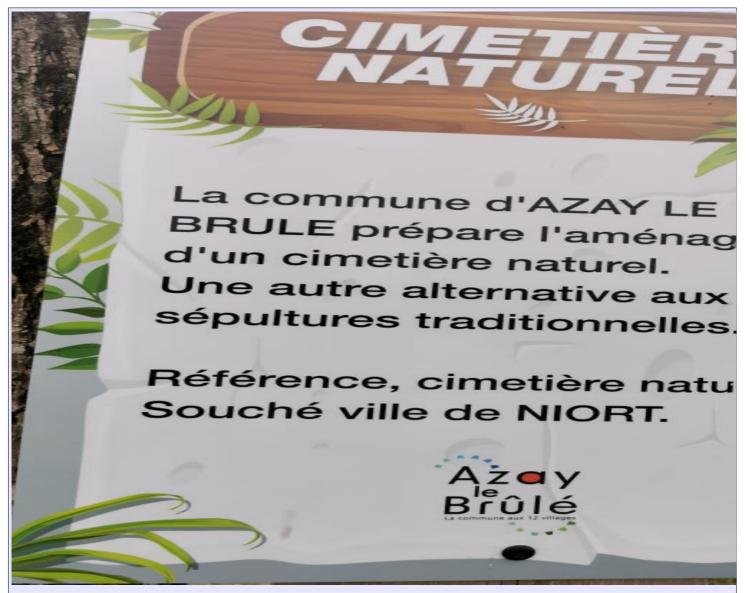
> À LIRE AUSSI. À Souché, un cimetière unique en son genre

Les communes voisines de <u>Saint-Maixent-l'École</u> et <u>Azay-le-Brûlé</u> emboîtent également le pas : la première avait présenté, fin 2023, son futur cimetière naturel de soixante-dix places, issu d'un vote des habitants dans le cadre du budget participatif.



À Saint-Maixent-l'École, les aménagements sont en cours. © Photo cor. NR Sylviane Kolb

La seconde a dévoilé, en début d'année, la création d'un espace naturel à côté de l'actuel cimetière, en se référant à l'exemple niortais.



Azay-le-Brûlé s'est inspiré de l'expérience niortaise. © *Photo cor. NR Sylviane Kolb*

Végétalisation

Pas de caveau en béton, de pierre tombale, ni de cercueil en bois vernis : le concept de cimetière naturel marque un changement sensible dans les pratiques funéraires. Il implique un choix des personnes qui souhaitent y être inhumées, d'ailleurs de plus en plus nombreuses à Niort-Souché.

> À LIRE AUSSI. Niort : le cimetière naturel de Souché va doubler de surface

Le caractère « naturel » d'un cimetière ne tient donc pas seulement à son aspect jardiné et arboré. Mais la végétalisation des cimetières se généralise, par choix esthétique, volonté écologique et contrainte réglementaire.

Fin des désherbants

L'interdiction complète du désherbant en 2022 a en effet placé les communes face à un casse-tête pour limiter les « mauvaises herbes » : « Nous avons quatre cimetières sur la commune, explique Jean-François Salanon, maire de Plaine-d'Argenson. À la binette, nos trois agents y passeraient tout leur temps! Nous avons déjà engazonné deux cimetières et nous allons faire les travaux dans les deux autres. » Thouars et Champdeniers ont opté pour la même solution, tout comme le village des Forges, « et nous n'avons eu aucun retour négatif », souligne son maire.

Paysager

Entre le cimetière naturel et l'engazonnement, la commune d'Aiffres a, quant à elle, opté en 2019 pour la voie intermédiaire du « cimetière paysager ». Cette extension du cimetière a été construite dans un bois mitoyen, en préservant un maximum d'arbres, pour offrir un cadre arboré aux sépultures. Dépourvues de pierre tombale en surface, elles comportent cependant un caveau comparable à celui des cimetières traditionnels.

